



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

## Situation financière à fin avril 2011

**Paris, le 7 juin 2011** – Néovacs® (Alternext Paris : ALNEV), entreprise de biotechnologie leader dans le domaine de l'immunothérapie active des maladies auto-immunes, inflammatoires et cancéreuses, publie, dans le cadre du placement privé annoncé le 7 juin 2011, sa situation financière nette à fin avril 2011 :

En prenant en compte l'augmentation de capital réalisée au profit de DebioInnovation, les capitaux propres de l'entreprise s'élevaient à 4 122 K€ au 30 avril 2011. La trésorerie nette de Néovacs s'établissait à cette date à 5 781 K€. En prenant en compte l'augmentation de capital finalisée le 9 mai 2011 au profit de Truffle Capital et de OTC Asset Management, les capitaux propres de Néovacs s'établissaient en proforma à 5 372 K€ (données non audités).

### A propos de Néovacs®

**Néovacs®** est une société de biotechnologie française spécialisée dans le domaine de l'immunothérapie active ciblant le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et cancéreuses.

Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée par 5 familles de brevets jusqu'en 2023, la société concentre ses ressources dans la recherche et le développement des Kinoïdes, candidats-médicaments permettant la neutralisation des cytokines surexprimées en induisant la production d'anticorps polyclonaux par le propre système immunitaire des patients.

Aujourd'hui **Néovacs®** concentre ses efforts de développement sur 3 candidats-médicaments : le TNF-Kinoïde, développé dans le traitement des maladies auto-immunes médiées par le TNF comme la polyarthrite et la maladie de Crohn, l'IFN $\alpha$ -Kinoïde, développé dans le traitement du lupus et le VEGF-Kinoïde, développé dans la DMLA et différents cancers. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration.

**Néovacs®** a annoncé le 1<sup>er</sup> avril une levée de fonds de 2,25 millions d'euros par émission d'actions à 4 euros par action : DebioInnovation SA, filiale du groupe suisse Debiopharm a souscrit pour un montant de un million d'euros ; Truffle Capital - premier investisseur institutionnel dans la société - et OTC Asset Management, ont également décidé de souscrire à l'augmentation de capital à raison de 1,25 million d'euros, également à 4 euros par action.

**Pour de plus amples renseignements sur Néovacs®, visitez le site web : [www.neovacs.com](http://www.neovacs.com)**

### Avertissement

Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières en France. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué ne peuvent être et ne seront pas offertes au public en France. L'offre sera effectuée dans le cadre d'un placement privé, conformément au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier auprès d'investisseurs qualifiés, agissant pour leur propre compte, tels que définis et conformément aux articles L. 411-2 et D. 411-1 à D. 411-3 du Code monétaire et financier.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un

prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet État membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Néovacs® d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou tout autre pays. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Néovacs® n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus de l'Union Européenne et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est, et ne doit, être distribuée ou envoyée aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Il appartient aux personnes en possession du présent document de s'informer des éventuelles restrictions locales et de s'y conformer.

**Contacts :**

**Presse - MS&L**

Audrey Saluzzo  
+33 (0)1 58 47 78 56  
audrey.saluzzo@mslgroup.com

**Néovacs**

Florence Hocdée - Leroy  
+33 (0) 1 53 10 93 14  
fhocdeeleroy@neovacs.com

**Investisseurs – Actifin**

Nicolas Meunier  
+ 33 (0) 1 56 88 11 11  
nmeunier@actifin.fr